

Image not found or type unknown



Indemnité de remboursement anticipé plus frais de dossier

Par **inty**, le **07/06/2013** à **22:31**

Bonjour,
je suis en train de renégocier le taux d'emprunt,
j'ai un crédit de 78 000 euro, et je peux faire un remboursement anticipé qui baisserai mon crédit
à 40 000 euro mais ils me demandent 400 euro de frais de dossier
et 800 euro pour un remboursement partiel anticipé de mon crédit.
sont-ils en droit de me demander les deux ?
frais de dossier + indemnité de remboursement .
les frais de dossier ne sont-ils pas négociables ?
merci

inty